



DANS CETTE ÉDITION



Actualité...
Retrospective 2016 pg 2



Faune/Flore...
Les baleines pg 7



Communication et Sensibilisation...
Les cétacés pg 9



Contact...
Pour nous joindre pg 10

Bienvenue sur la nouvelle **NEWSletter** de l'Agence Territoriale de l'Environnement de St Barthélemy

C'est avec plaisir que nous vous présentons la première newsletter « nouvelle génération » de l'Agence Territoriale de l'Environnement de Saint-Barthélemy. Ce nouveau format vous est proposé avec une fréquence trimestrielle et chaque numéro comprendra un point sur l'actualité de la structure, un focus sur un suivi scientifique en cours, un article sur la faune et la flore locale, et une dernière partie consacrée aux actions de sensibilisation. La dernière lettre d'information de la réserve naturelle datant de décembre 2014, ce premier numéro de la newsletter mérite une dimension particulière, et vous présente ainsi une rétrospective succincte de l'année 2016 et quelques pistes sur les actions à venir en 2017. Bonne lecture à toutes et à tous !

Le Directeur de L'ATE, Olivier Raynaud

Rétrospective 2016

L'année 2016 a vu de nombreuses avancées, que ce soit dans le domaine scientifique, réglementaire, éducatif, ou encore directement dans la mise en œuvre de projets.

D'un point de vue scientifique, tout un panel de suivis ont été réalisés ; le suivi des communautés récifales (chaque année depuis 2002), le suivi des réserves en collaboration avec Saint-Martin et Petite-Terre (arrêté en 2012, relancé en 2016), des analyses génétiques sur les lambis et l'estimation de leur abondance en cours, le suivi des 16 espèces d'oiseaux marins nicheurs, le bagage des pailles en queue à bec rouge, un inventaire total des espèces de papillons réalisé par Karl Questel (qui ajoute plus de 70 espèces à la liste élaborée en 1995), le suivi des iguanes sur les îlets, l'inventaire floristique des îlets qui se poursuit, un inventaire global de la flore sur le site de Morne Rouge, le suivi des cétacés, un nouveau suivi des requins et raies (6 espèces de requins et 2 espèces de raies recensées à ce jour) et enfin le suivi des pontes de tortues avec l'appui de nos bénévoles, durant cette année exceptionnelle avec 13 pontes recensées et 2 tortues baguées (une première sur l'île). Parallèlement, ont été menés un diagnostic sédimentaire de l'étang de Saint-Jean dans le cadre du projet de restauration du site, ainsi qu'une étude sur l'érosion des plages.



Toutes ces connaissances scientifiques ont favorisé une évolution des diverses réglementations. Début 2016 la nouvelle

INTERDICTION DE CAPTURE / CAPTURE PROHIBITED

JEW FISH Goliath Grouper <i>Epinephelus itajara</i>	FRANCHEVIELLE Nassau Grouper <i>Epinephelus striatus</i>	KONG & MUREN' Moreys <i>Muraenidae</i>	RAIES & ANGES DE MER (autres que Pastenague Américaine) Raies (except Southern Stingray) <i>Rajiformes</i>
CARPE À BOSSE Blue Parrotfish <i>Scarus coelestis</i>	OCOSWA/ÉCOSWA Rainbow Parrotfish <i>Scarus guacamaia</i>	OCOSWA BLEU Parrotfish <i>Scarus coelestinus</i>	PLATAIX Atlantic Spadefish <i>Chaetodipterus fischeri</i>
CORAUX Corals	ÉPONGES Sea Sponges	OURSIN BLANC, CHARDONS, LANCEUX Urchins	RAÏN MANTO Hammerhead Shark <i>Sphyrnidae</i>
			YACHE DE MER Nurse Shark <i>Ginglymostoma cirratum</i>
			RÉKIN BALEN' Whale Shark <i>Rincodon typus</i>
			TORTUES DE MER Sea turtles
			COQUILLAGES (autres que le lambi) Shells (except Queen Conch)

RÈGLES DE PÊCHE / FISHING REGULATION
AIR SAINT-BARTHÉLEMY

Réserve Naturelle SAINT-BARTHÉLEMY

Production : Agence Territoriale de l'Environnement : 0590 27 88 18 - 0690 31 70 73
Réalisation : www.pfchallions.com • Dessins © 2016 Thierry Petit le Bran

TAILLES LIMITES DE CAPTURE / SIZE CATCH LIMIT

HARDNOZE Blue Runner <i>Caranx crysos</i>	BOURSE BLEUE Queen Triggerfish <i>Balistes vetula</i>	SARDE GRISE White Grunt <i>Haemulon plumieri</i>	SARDE BLANCHE Margate <i>Haemulon album</i>	COLAS Yellowtail Snapper <i>Ogurus chrysurus</i>	AIGRETTE Hogfish <i>Lachnolaima maxims</i>
--	--	---	--	---	---

ROUGES, SURGIENS, BARBARINS
Squirrelfish, Surgeon fish, Goatfish

De la pointe du museau à l'extrémité de la nageoire caudale.
Pour les bourses et l'aigrette, de la pointe du museau à la fourche.

15 cm

20 cm

25 cm

TOUS LES AUTRES POISSONS
(Excepté les piquettes, caillous et coullourous)
ALL OTHER FISH
(except Silversides, Bigeye scad, Herrings & Anchovies)

réglementation de la pêche, spécifique à l'île a été mise en application, avec aujourd'hui environ 400 permis de pêche délivrés, et un suivi des captures en collaboration avec les pêcheurs professionnels qui est initié. La liste des espèces exotiques envahissantes a été mise à jour et grandement élargie afin d'anticiper l'arrivée de nouveaux nuisibles. La liste de la flore protégée à Saint-Barthélemy a été adoptée, définissant trois niveaux de protection pour les plantes locales. Et enfin, une délibération du Conseil Territorial vient tout juste de voir le jour, combinant l'ensemble des réglementations de la Réserve Naturelle. Celle-ci inclut les orientations décidées lors du dernier Comité Consultatif ; à savoir les dispositions pour chasser le poisson-lion, la protection des requins et des raies sur le périmètre de la Réserve, et la réglementation des mouillages et des usages dans la baie de Grand Cul-de-Sac.

En termes de communication, de nouveaux outils ont été développés ; une plaquette immergeable pour la réglementation de la pêche et un flyer à venir, une nouvelle brochure pour la réglementation de la réserve qui sortira

très prochainement et un site internet flambant neuf qui sera également bientôt en ligne. Pour le grand public, plusieurs événements ont pu être organisés tels que la Semaine de la Mer en mars, les 20 ans de la réserve en octobre, des randonnées nocturnes ou encore la première documentation de la ponte des coraux dans nos eaux, organisée par The Coral Restoration Project. Pour les scolaires, les sorties de découverte pour les 5èmes ont continué, avec à la clé voyage à

contact@agence-environnement.fr



Saba pour les meilleurs participants. Les Itinéraires De Découverte (IDD) ont quand à eux été relancés pour les CM1. Une journée portes-ouvertes pour les architectes a également été organisée en collaboration avec Lapelec afin de promouvoir les panneaux photovoltaïques (que l'ATE continue de subventionner pour la Collectivité au même titre que les chauffe-eau solaires).

L'équipe de l'ATE continue de renforcer ses capacités par le biais de formations; Police de l'Environnement notamment, qui a débouché sur le commissionnement et l'assermentation de 6 agents sur les volets Réserve Naturelle et Faune/Flore protégée, et qui sera par ailleurs complétée en 2017 par une formation au contrôle des pêches, mais aussi des formations apnée et Premiers Secours en Equipe ainsi que diverses initiatives de compagnonnage avec des îles voisines (SXM, Martinique, Désirade, Petite Terre...).

De nombreuses collaborations sont d'ailleurs mises en place ; le plan de gestion 2010-2016 de la réserve

naturelle est actuellement évalué et débouchera sur la mise en œuvre d'un plan de gestion 2017-2027 en collaboration avec Saint-Martin, afin de traiter conjointement toutes les problématiques inter-îles. L'ATE bénéficie de deux financements BEST (Commission Européenne), le premier pour collaborer avec Saint-Eustache et Anguilla sur la préservation

de l'Iguane des Petites Antilles, et le deuxième pour statuer une fois pour toute sur le sujet de la comestibilité du poisson-lion dans nos eaux, et ainsi élaborer une stratégie de lutte contre cette espèce invasive.

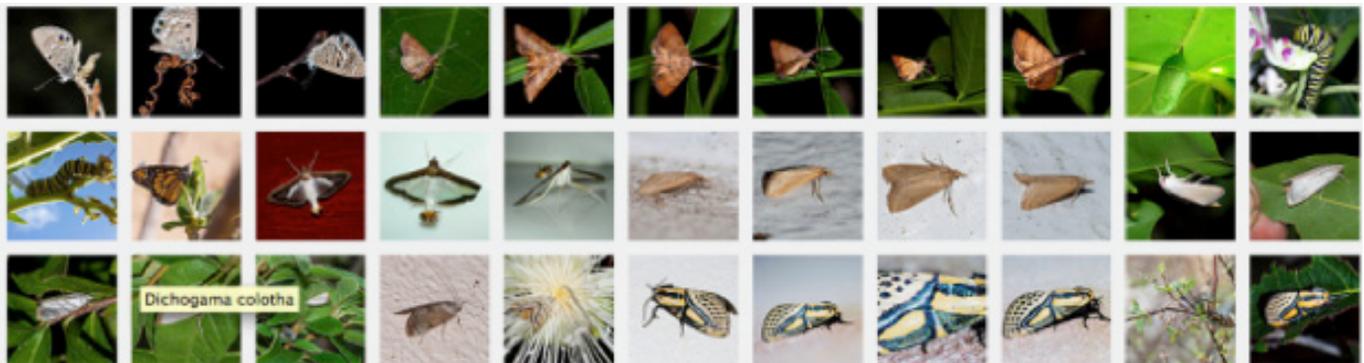
Plusieurs projets indépendants ont été lancés en 2016 notamment un site pilote de ponton pour l'Iguane des Petites Antilles avec l'aide de la Collectivité, une méthodologie de diagnostic sur la pollution lumineuse dont l'efficacité a pu être testée pour l'hôtel du Guanahani, et les captures et stérilisation de chats errants ont continué avec le soutien des riverains, des vétérinaires, et de l'association ST BARTH ANIMAL ACTION.

Pour finir, un gros travail a été réalisé sur le traitement des demandes de défrichements, près de 100 terrains ont été inspectés par les agents de l'ATE, où toutes les espèces végétales ont été recensées. Ce travail de terrain a grandement amélioré la connaissance du territoire et a permis de déboucher

sur la modification de certains projets immobiliers en vue de préserver les arbres et plantes remarquables protégés.

Toutes ces actions sont bien entendues amenées à continuer et à être renforcées, et de nouvelles doivent prochainement voir le jour, notamment; harmonisation du suivi des oiseaux d'eau avec les îles voisines, pose de 3 nouveaux mouillages de plongée, réaménagement des mouillages dans les baies de Colombier et Grand Cul de Sac et changement du matériel des mouillages de plaisance pour leur assurer une plus grande résistance. Une réglementation des antifoulings est en cours d'élaboration avec le Port de Gustavia et le Shipchandler, un comité local IFRECOR pour Saint-Barthélemy (Initiative Française pour les Récifs Coralliens) va voir le jour, et le Fort Karl sera valorisé par le biais de visites guidées.

L'année 2016 a donc vu la naissance de nouveaux suivis, de nouveaux outils, de nouvelles compétences et surtout de nouvelles ambitions, idées et projets, dont 2017 sera témoin.



Interdiction de Pêche pour les Requins et les Raies en Réserve

Depuis la fin février 2017, la pêche de toutes les espèces de requins et de raies est interdite dans toutes les zones classées en réserve naturelle (jaune, verte et rouge).

- La première raison est que les requins sont des agents indispensables à la santé des récifs, en consommant les individus faibles, ils contrôlent la prolifération des maladies. Les requins sont les garants de l'équilibre des écosystèmes marins et des chaînes alimentaires.

- En deuxième lieu, est que les requins entrent en compétition avec les barracudas et les tarpons, qui ont pris l'habitude de se sédentariser dans les secteurs où les requins sont absents. Les barracudas et les tarpons sont plus

efficaces que les requins face à certaines espèces de poissons, trop de barracudas et de tarpons au même endroit trop longtemps, déstabilisent l'équilibre prédateurs / proies.

- Les requins favorisent également la reproduction des poissons du récif. En effet, la pression de prédation qu'ils engendrent poussent les poissons à se reproduire plus tôt et plus souvent.

- St-Barth et St Martin font partie des destinations favorites des plongeurs des îles du sud, car ils savent qu'ils vont y voir des requins, de nombreux touristes viennent se renseigner à la case d'informations pour savoir où ils peuvent nager avec des requins qui constituent de fait un levier d'attractivité touristique.

- La dernière raison est que trop souvent des requins juvéniles ont été tués gratuitement notamment dans le lagon de Grand Cul-de-sac, la réserve naturelle a pour objectifs la préservation des espèces, d'autant plus dans les zones de nurseries.



Les Stages au Sein de l'ATE

Du 9 janvier au 6 juin l'ATE accueille **Rachel Lecomte**, étudiante de Master 2 ECOTROP (option Ecosystème marin et dulçaquicole) de l'Université des Antilles pôle Guadeloupe. Le stage de Rachel porte sur l'exploitation de la ressource marine halieutique de Saint Barthélemy avec comme problématique : Comment s'assurer de la durabilité de la pêche à Saint Barthélemy ?

Pour répondre à cette problématique deux grands objectifs ont été posés:

- Proposer la méthodologie la plus adaptée aux spécificités de la pêche à Saint-Barthélemy dans le but de mettre en place un suivi pérenne visant à contrôler la durabilité de la pêche à Saint-Barthélemy.

- Faire une première évaluation de l'importance de la pêche de loisir à Saint-Barthélemy.

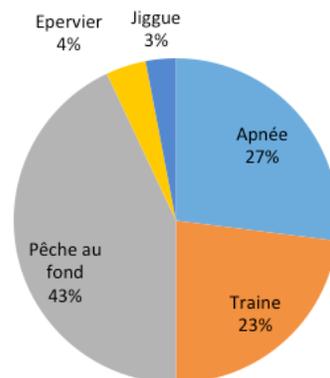
Ainsi près de 150 pêcheurs plaisanciers et 23 pêcheurs professionnels ont bien voulu répondre aux enquêtes. Les données de la pêche de loisir et de la pêche professionnelle seront traitées séparément et pour chaque type de pêche une fiche technique sera produite. Ces données permettent notamment de calculer des rendements de capture dont l'évolution dans le temps donnera des

indications sur l'évolution des stocks de poissons.

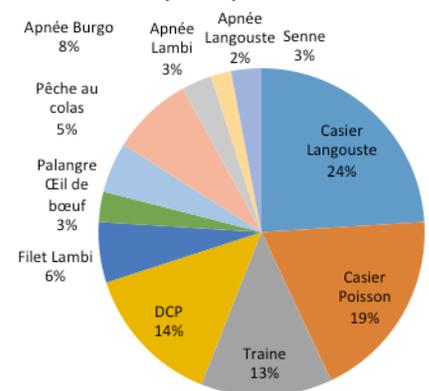
Les premiers résultats mettent en avant les principales techniques pratiquées et les tonnages annuels débarqués.

La deuxième phase du stage de Rachel consistera à entrer plus dans le détail des captures en déterminant leur composition spécifique, la taille moyenne des individus

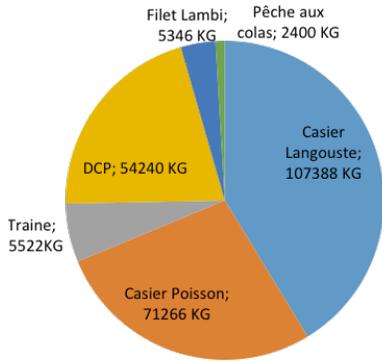
Techniques de pêche les plus pratiquées par les plaisanciers



Techniques de pêche les plus pratiquées par les professionnels



Quantité débarqué par an (kg) et par technique de pêche pour la pêche professionnelle



débarqués et le stade de maturité des individus.

L'Agence tient à remercier tous les pêcheurs ayant pris part aux enquêtes pour leur coopération, un retour personnalisé sera disponible pour chaque pêcheur professionnel le souhaitant.



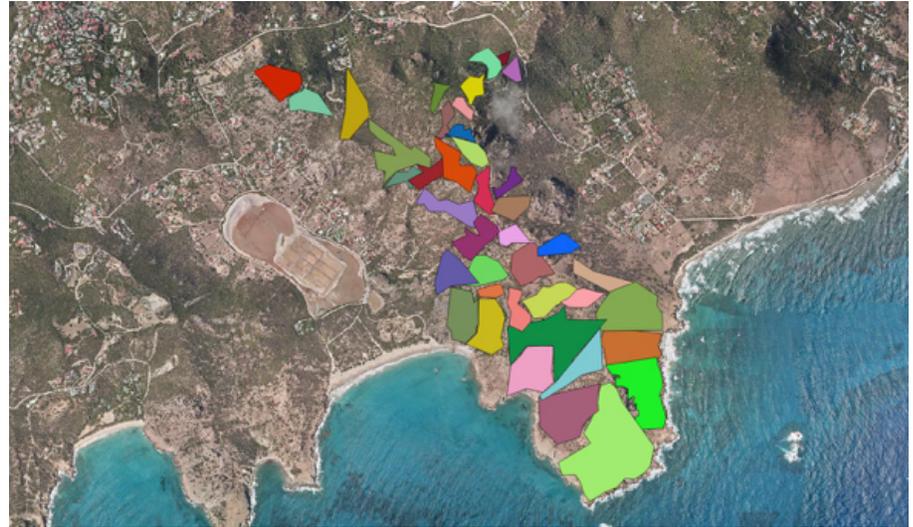
Grâce au stage effectué par Ulysse Beaujeux de Janvier à Juillet 2016, un diagnostic floristique poussé a pu être mené sur le site de Morne Rouge.

Cette étude a répondu à un besoin en connaissances scientifiques et en arguments écologiques afin de justifier de la mise en place de mesures de gestion pour la préservation de ce site

exceptionnel. L'inventaire floristique a permis d'illustrer la richesse de la zone et la diversité de ses habitats tout en mettant en valeur l'importance de la biomasse.

Le recensement s'est concentré sur une trentaine d'espèces réparties sur 41 zones :

Il a été constaté que certaines espèces



Familles	espèces	nom local	nombres
Capparaceae	<i>Quadrella cynophallophora</i>	bois fourmis noir	6517
Bignoniaceae	<i>Tabebuia sp.</i>	poirier	4676
Boraginaceae	<i>Bourreria succulenta</i>	bois cotelette	2918
Nyctaginaceae	<i>Pisonia subcordata</i>	mapou gris	2247
Fabaceae	<i>Piscidia carthagenensis</i>	bois nivré	1598
Capparaceae	<i>Quadrella indica</i>	bois fourmi blanc	1526
Primulaceae	<i>Jacquinia armillaris</i>	bois caye	1487
Nyctaginaceae	<i>Guapira fragrans</i>	mapou blanc	1407
Capparaceae	<i>Cynophalla flexuosa</i>	boulier	1228
Burseraceae	<i>Bursera simaruba</i>	gommier	1158
Sapindaceae	<i>Melicoccus bijugatus</i>	quenettier	559
Myrtaceae	<i>Myrcianthes fragrans</i>	bois pelé	478
Apocynaceae	<i>Plumeria alba</i>	frangipanier	226
Arecaceae	<i>Coccothrinax barbadensis</i>	amare	99
Arecaceae	<i>Sabal causiarum</i>	lotanier	95
Mimosaceae	<i>Pithecellobium unguis-cati</i>	griffe à chatte	93
Orchidaceae	<i>Psychilis correllii</i>	orchidée violette	64
Zygophyllaceae	<i>Guaiacum officinale</i>	gaïac	56
Orchidaceae	<i>tolumnia urophylla</i>	orchidée blanche	50
Orchidaceae	<i>Coilostylis ciliaris</i>	orchidée jaune	48
	total:		26530

dominant largement ce classement, comme *Quadrella cynophallophora* avec plus de 6500 individus, *Tabebuia* avec 4676 individus et *Bouyeria succulenta* avec plus de 2900 individus. Cela s'explique par le fait que ces trois espèces n'ont pas d'habitat préférentiel et peuvent se développer et s'étendre dans tous les milieux de Saint-Barthélemy.

Suite au recensement, le bilan récapitulatif met en avant tous les intérêts de la zone :

Le site est vaste, sans habitations, et avec très peu d'activités humaines. La zone est habitée d'une flore considérable ; nous avons comptabilisé près de 27 000 individus des espèces ciblées. De plus la densité de la couverture végétale est supérieure à bon nombre d'autres endroits sur l'île et seulement onze espèces exotiques y sont présentes. Pour finir elle dispose d'essences remarquables, notamment les Gaiacs ou encore les orchidées.

Mais cette étude a aussi permis de mettre en évidence les différentes menaces qui peuvent impacter la zone, comme les cabris qui par le biais du pâturage et du piétinement endommagent drastiquement toute la flore. Cette étude a donc permis de compiler tous les arguments justifiant de la nécessité de protéger le site, que ce soit par le biais de la création d'une éventuelle zone protégée ou par d'autres mécanismes de gestion visant à atténuer les impacts des hommes, des espèces exotiques envahissantes et des animaux domestiques.



Comment endiguer l'érosion des plages jusqu'à maintenant ? Quelles solutions ont été déployées ? Et quelles alternatives existent ?

Des questions sur lesquelles **Maud LE NAGARD**, en 2ème année de gestion et ingénierie de l'environnement à AgroParisTech, s'est penché durant ses 3 mois de stage au sein de l'Agence.

Son travail a montré que dans la plupart des zones où l'érosion s'est accentuée ces dernières années, celle-ci était systématiquement précédée par une dégradation des écosystèmes littoraux.

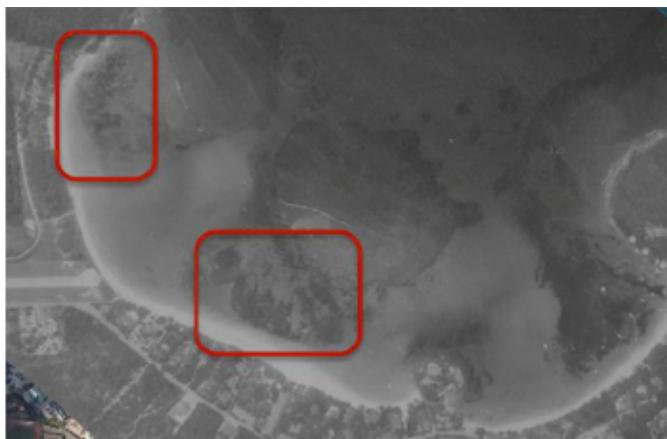
Ainsi la plage de St-Jean a perdu plus de 110 mètres linéaires de plage depuis que l'herbier dans cette zone a totalement disparu et que le récif s'est très fortement dégradé.

Les solutions déployées jusqu'à maintenant consistaient à ré-ensabler les plages avec du sable provenant du fond de



Longueur et surface de la plage perdue depuis 1950

la baie. L'efficacité des ré-ensablements mécaniques est rapidement visible, mais leurs conséquences sur les milieux ont bien souvent amplifié le phénomène et conduit à une répétition de ré-ensablement et des coûts associés.



Mise en évidence de la disparition des herbiers de la baie de Saint-Jean

Ainsi la solution la plus durable et la moins coûteuse sur le long terme pour endiguer ce phénomène reste la restauration des écosystèmes côtiers associée à une amélioration de la qualité du milieu.

La limitation de l'urbanisation du littoral, la restauration de la végétation des dunes et l'arrêt des constructions de murs et digues le long des plages, sont également indispensables au maintien du cordon sableux.

Les Baleines

La saison des baleines à bosses bat son plein, l'occasion de rappeler que les suivis sont mis en place pour approfondir nos connaissances et ainsi mieux protéger les mammifères marins qui fréquentent nos eaux.

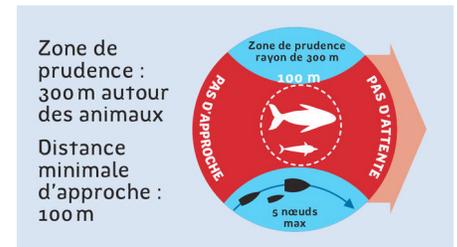
Au niveau régional Saint-Barthélemy fait partie du sanctuaire AGOA qui couvre toute la zone économique exclusive des Antilles Françaises soit 143 256 km². Dans ce cadre, l'ATE participe aux suivis des populations de mammifères marins, sensibilise les usagers de la mer et est représentée lors des réunions de concertation.

Localement l'Agence centralise toutes les observations de mammifères

marins réalisées dans nos eaux. Tout le monde peut y participer, il s'agit de faire remonter ses observations et si possible des précisions concernant l'espèce, le nombre d'individus, la zone d'observation, le comportement...En mer ou à terre, toutes les observations comptent. Pointe Milou, Grand-Fond, le Fort Karl, la Pointe de Toiny sont autant de points de vue idéals pour les observer depuis la terre. Des photos ou vidéos permettent même parfois d'identifier précisément certains individus. Ainsi chaque année plus d'une centaine d'observations sont répertoriées.

Ces données, une fois centralisées, permettent de définir les zones privilégiées par ces espèces. Cette

meilleure connaissance des espèces permet de mettre en place des mesures ou des recommandations visant à mieux les protéger. Par exemple, lors des régates en période de migration de baleines à bosses, un aéronef survole la course afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de cétacés et en informer les navires pour éviter toute collision. Ainsi vos observations contribuent à la protection des mammifères marins.



POUR EN SAVOIR PLUS

<http://www.sanctuaire-agoa.fr/>
<http://www.ommag.info/>
<http://www.evasiontropicale.org/>
<http://www.monecolemabaleine.org/accueil.html>

LES BONS GESTES A ADOPTER

Respecter les consignes du schéma des zones d'approche

Penser à transmettre les photos/vidéos de toute espèce marine remarquable (baleine, dauphin, requin...) à l'ATE



OBSERVATIONS

Observation de deux baleines à bec de Gervais, filmées le samedi 21 janvier 2017, en face de Montserrat par **Angelo PAYET**



Observation de petits rorquals filmés le mardi 7 février 2017, au nord de Saint-Barth par **Jordan LAPLACE**



LE BULLETIN DE L'ATE

En complément de la Newsletter de l'ATE, un Bulletin de l'ATE est également diffusé afin de présenter en détail les connaissances scientifiques acquises sur et autour de l'île. Ce bulletin vous permettra de suivre les résultats des derniers inventaires, suivis écologiques ou autres découvertes. Le premier numéro comprend un court point sur de nouvelles espèces exotiques envahissantes détectées sur le territoire, un inventaire des blennies et gobies des plages de Saint-Barthélemy, et une mise à jour de la liste des escargots terrestres de Saint-Barthélemy.

Bilan Suivi Pontes Tortues :

Avant toute chose, un grand merci à nos bénévoles (**Didier, Frédérique, Rose-Marie, Camille, Jean-Marc, Elisabeth, Patrick, Daphné, Sébastien, Karl, Alice, Clément, Marie, Jean-Jacques, Amélie, Solène, Joanna, Barbara, Alexandra, Anouk, Christopher, Avelig** et **Laetitia**) pour leur précieuse aide, sans eux nous n'aurions pas accès à toutes ces données.

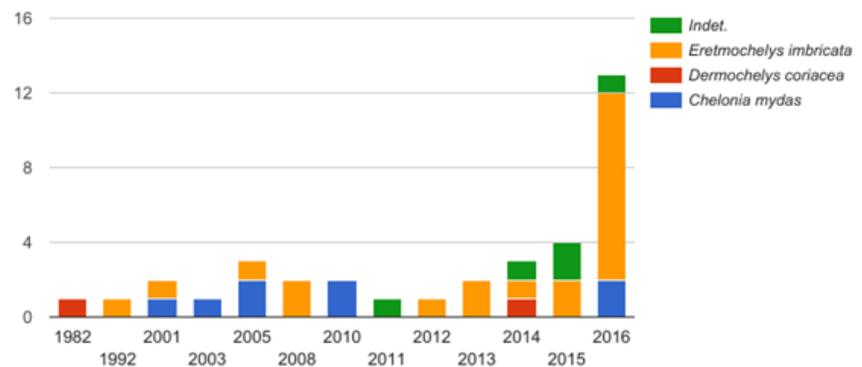
2016 aura été une année dynamique pour les tortues imbriquées avec 12 traces de ponte observées, seulement deux pour la tortue verte et deux autres sont restées non identifiées.

Malheureusement, la tortue luth n'est pas venue pondre sur nos plages la saison passée, espérons qu'elle soit au rendez-vous cette année. Fin 2016, 3 de nos agents ont été formés au bagage des tortues marines ainsi qu'au suivi nocturne. Les deux premières tortues imbriquées de Saint Barthélemy ont donc pu être marquées, Antoinette à Toiny et Léléka à Flamands. Ces formations vont permettre de dynamiser le suivi avec la mise en place d'un suivi nocturne des plages avec les bénévoles. Cette surveillance supplémentaire apportera des informations complémentaires sur les tortues (taille, état général, présence de bagues) et de localiser plus précisément les nids, élément essentiel pour connaître le taux de réussite des émergences. A savoir, sur les 13 pontes, 3 nids ont été creusés, les autres ayant disparus ou n'ayant pas été retrouvés.

A Toiny, la ponte d'Antoinette a enregistré un taux de réussite de 82%.



Pontes uniquement (Années)



Répartition de l'activité de ponte des Tortues marines de Saint-Barthélemy (Total, hors 2015)

LES SUIVIS A VENIR

Suivi des oiseaux marins : Le prochain suivi à venir est le suivi des populations de Phaéton à bec rouge (Paille en queue). Ce suivi consiste à dénombrer et identifier les nids de paille en queue sur les sites de ponte et à baguer les poussins afin de vérifier s'ils sont fidèles à leur lieu de naissance. Saint-Barth possède la plus grande population du banc d'Anguilla pour cette espèce et joue en conséquence un rôle majeur pour sa conservation.

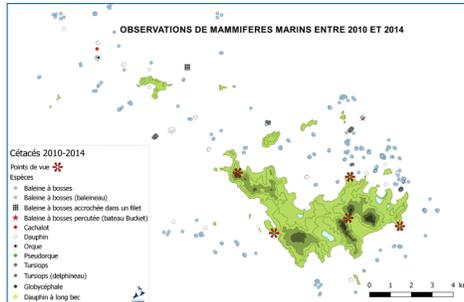


Partez à la Découverte des Cétacés sur le Site du Fort Karl Gustavia

Texte rédigé par Amandine Vaslet (MEMB)

Dans le cadre d'un projet pédagogique mené par l'Agence Territoriale de l'Environnement de St-Barthélemy (ATE), le Collège Mireille Choisy, le Sanctuaire Agoa-Agence des Aires Marines Protégées et l'association Mon Ecole Ma Baleine (MEMB), les élèves de la classe de 6ème du collège Mireille Choisy ont travaillé avec leur professeur de SVT **Mme Finot** sur la réalisation du panneau dédié à la baleine à bosse. Pendant l'année scolaire 2015/2016, les élèves ont été sensibilisés sur les mammifères marins lors de 2 interventions en classes réalisées par MEMB et la 3ème session d'information a eu lieu en mer ! En Mars 2016, grâce au soutien de l'ATE, du Sanctuaire Agoa, de MEMB et de la société St Barth Catamaran, toute la classe a pu partir à la découverte des cétacés et écouter les chants des baleines à l'aide d'un hydrophone.

Le projet pédagogique s'est conclu avec l'installation d'un panneau d'information et de sensibilisation sur les cétacés inauguré le vendredi 27 janvier 2017 sur le site du Conservatoire du Littoral à Fort Karl. Ce panneau, installé grâce au soutien de l'ATE et du Conservatoire du Littoral, permet de sensibiliser le grand public sur les mammifères marins fréquentant les eaux de St-Barthélemy



qui font partie du Sanctuaire et donne des informations sur les partenaires du projet : le Sanctuaire Agoa, l'association MEMB et l'Agence de l'Environnement. N'hésitez pas à contacter l'ATE pour toute observation de cétacés!

Encore bravo à tous les élèves pour la réalisation du panneau sur la baleine !

Inauguration des panneaux sur les cétacés à Fort Karl (de gauche à droite): **Claire Delubria** (ATE), **Brigitte Estienne** (Collège Mireille Choisy), **Amandine Vaslet** (MEMB), **Cécile Berton** (ATE), élèves du collège de Mireille Choisy, **Benoît Chauvin** (président de l'ATE et membre du Conseil Territorial), **David Dumont** (professeur de SVT, Collège Mireille Choisy), **Christophe Fouineau** (parent d'élève), **Michel Chevaly** (membre du CA de l'ATE).

Focus Sensibilisation

Après la création d'ateliers de découverte auprès des périscolaires de Gustavia en 2015, le programme de sensibilisation et d'éducation à l'environnement s'élargit avec la remise en route des Itinéraires de découverte (IDD) pour l'ensemble des élèves de CM1 de l'île.

Ce programme est suivi depuis 2006 par tous les élèves de 5ème, remplacé cette année par les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI). L'enjeu reste le même, apprendre autrement avec des approches concrètes, tout en respectant le contenu des programmes d'enseignement.

C'est ainsi que plus de 300 élèves participent chaque année à nos actions de sensibilisation. L'objectif étant d'éduquer les enfants tout au long de leur scolarité à la protection de l'environnement.



Dans notre prochain numéro...

Le suivi de nos populations de requins, deux financements européens pour Saint-Barthélemy sur l'Iguane des Petites Antilles et une étude sur le poisson-lion, le suivi des oiseaux marins nicheurs, et l'élaboration du nouveau plan de gestion de la Réserve Naturelle.

Pour nous Joindre:

AGENCE TERRITORIALE DE L'ENVIRONNEMENT

BP 683 - Gustavia

97099 SAINT BARTHELEMY Cedex

0590 27 88 18 /

contact@agence-environnement.fr

0690 31 70 73 (à utiliser uniquement en cas

d'observation exceptionnelle ou d'urgences

www.agencedelenvironnement.fr (en cours de construction)

Design et mise en page : vaninagrovit@yahoo.com



Nous invitons toute personne à nous transmettre photos et vidéos qui peuvent être pertinentes pour notre newsletter. Merci de nous faire parvenir ces photos et vidéos à l'adresse suivante : contact@agence-environnement.fr

10

Nous travaillons sur la création d'un nouveau site internet qui devrait voir le jour très bientôt et vous tiendrons informés dès son lancement.

